JOURNEE NATIONALE DE LA MEDECINE AGREEE 2026

Organisée par la

En partenariat avec le

PENIBILITE ET SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Le vendredi 20 novembre 2026, Amphithéâtre Tournissoux

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon
9, Allée Alban Vistel - 69 110 Sainte-Foy-lès-Lyon
Tél. : 04 72 38 49 50

8h15 – Accueil des participants

9h00 – Allocution d'ouverture

M. Guillaume Gonon, Directeur du Pôle Santé du cdg69

Pr Patrick Disdier, Président de la FNAMA et médecin interniste - CHU La Timone Marseille

Présentation d'un document du Dr Sophie Cromb, Présidente du Conseil National Professionnel de Médecine Légale et Expertise Médicale, Université de Bordeaux

Modérateur : **Dr Gilbert Guidicelli**, trésorier de la FNAMA

MATIN

Pénibilité et souffrance au travail

9h30 – Pénibilité et usure professionnelle : bases médico-physiologiques et retentissement fonctionnel

P.1 : Dr Bernadette Systchenko, Ex médecin du travail agréé des Hospices Civils de Lyon - Ex directrice du DU de médecine agréée de Lyon

10h00 – Table ronde : Souffrance au travail : regards croisés

P.2 : Dr Sophie Croidieu, cheffe du service de médecine préventive de la Ville de Lyon

P.3 : Maître Thomas Merien, avocat spécialisé en droit du travail chez Plead

P.4 : Mme Virginie Thion (psychologue du travail, fondatrice de Burnout-Pro)

P. 5 : Mme Ariane Lejeune (psychologue du travail, réseau souffrance et travail)

11h00 – Pause ☕

11h15 – La vision du droit : imputabilité, responsabilité et reconnaissance

P.6 : M. Goulven Perraud, magistrat du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

12h00 – Déjeuner

🕑 APRÈS-MIDI

Accident de service et maladies professionnelles hors tableau : méthodologie et pratique

14h00 – La maladie professionnelle hors tableau en psychiatrie dans la Fonction Publique

P.7 : Dr Gilles Faivre, Vice-Président de la FNAMA – Co-directeur du DU d'aptitude à l'expertise médicale en médecine agréée sur Bordeaux

14h30 – L'imputabilité au service : une morale de la clinique ou une clinique de la morale ?

P.8 : Dr Pierre Lamothe, psychiatre agréé hospitalier, chef du pôle médical au Vinatier, directeur d'enseignement clinique honoraire et expert agréé par la Cour de cassation honoraire et la Cour Pénale Internationale de la Haye

15h30 – Utilisation du barème indicatif du Code des Pensions Civiles et Militaires dans le cadre des expertises psychiatriques en médecine agréée

P.9 : Présentation du mémoire du Dr Dina Sakh, PH, Responsable de l'unité hospitalisation Minuchin, GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences – XVIIIème

Par Dr Jasmine Delaunay-Driquert, cheffe du service de médecine statutaire et de contrôle du cdg69 et Vice-Secrétaire adjointe de la FNAMA

15h45 – Les troubles psychiques liés au travail et le taux d'IPP prévisionnel de 25%

P.10 : Dr Didier Tambosco, Secrétaire de la FNAMA

16h00 – Assemblée générale extraordinaire de la FNAMA

16h15 – Questions pratiques avec la salle - décret n° 2026-705 du 29 juillet 2026 relatif aux congés pour raisons de santé des agents publics civils et militaires

17h00 – Clôture de la journée ✅